

L'EIACA et les minorités francophones au Canada : quelques points de repère théoriques et historiques

Le présent document fournit un sommaire des résultats d'une recherche menée pour le compte du Centre d'alphabétisation dans le cadre de son Institut d'été 2013 « Le Programme international sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (PEICA) : Apprendre du passé, préparer l'avenir ». Ce forum portait entre autres sur les leçons à tirer de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA) de 2003.

Jean-Pierre Jeantheau, chargé de mission pour l'Agence de lutte contre l'illettrisme en France, a réalisé cette recherche et l'a présentée lors de l'Institut d'été qui s'est déroulé du 26 au 28 juin à Montréal.

Ce document est une version abrégée du document original. Le rapport est disponible à http://www.centreforliteracy.qc.ca/sites/default/files/EIACA_franco_Jan 2014.pdf

INTRODUCTION

La recherche poursuivait quatre objectifs :

1. Déterminer des repères théoriques pour mieux comprendre les rapports qu'entretiennent les groupes linguistiques minoritaires avec l'écriture, l'interprétation et l'usage de documents et comparer l'approche adoptée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) avec celle des pays membres de la Communauté économique européenne (CÉE);
2. Comparer les choix de langue des groupes minoritaires pour répondre aux enquêtes menées en Europe et au Canada;
3. Vérifier la possibilité de réaliser de nouvelles analyses à partir des données disponibles au Canada;
4. Proposer des éléments de réflexion pour l'élaboration de politiques et de programmes de formation des adultes vivant en situation linguistique minoritaire.

Jean-Pierre Corbeil, chercheur à Statistique Canada, a exploré de façon exhaustive le volet canadien de l'EIACA de 2003, notamment la situation des anglophones vivant au Québec et celle des francophones vivant dans les provinces majoritairement anglophones. Les résultats de son analyse démontrent l'existence de différences marquées de performances entre ces deux groupes en matière d'alphabétisation et de compétences des adultes. Ces différences, le chercheur les attribue principalement aux parcours scolaires distincts des anglophones et des francophones.

Par ailleurs, dans son rapport, Corbeil étudie le niveau de maîtrise de la langue choisie par les minorités linguistiques pour répondre aux tests de l'EIACA. Il constate que la majeure partie des francophones vivant à l'extérieur du Québec ont déclaré posséder une bonne maîtrise de leur langue maternelle alors qu'ils ont répondu aux tests en anglais. Cette constatation conduit à poser les trois questions suivantes :

- Est-ce une situation particulière au Canada?
- Quelles sont les informations fournies par l'EIACA à cet égard?
- Et comment interpréter ce choix en revisitant les concepts de langue et de langage?

LE CHOIX DE LA LANGUE DE TESTS POUR LES ENQUÊTES EUROPÉENNES SE DÉROULANT DANS DES MILIEUX MULTILINGUES

Très peu de pays européens possèdent plusieurs langues officielles. En Suisse, la langue des tests correspond à la langue de l'aire géographique. Ainsi, à l'exception de quelques villes bilingues, les tests de littératie se déroulent en allemand, en français ou en italien selon le lieu de résidence et non selon la langue maternelle. En Belgique, les langues sont également liées à des régions, sauf pour Bruxelles, capitale bilingue. Pour les tests du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), la langue utilisée est celle pratiquée à l'école. L'Espagne offre parfois la possibilité de répondre en plusieurs langues régionales, en plus du castillan.

Le Luxembourg possède trois langues officielles : le luxembourgeois, l'allemand et le français. Le luxembourgeois est la langue de socialisation à la maternelle. Puis l'allemand domine dans le système scolaire. Quant au français, on l'enseigne en parallèle et cette langue joue un rôle de sélection pour les meilleurs élèves. Les élèves ayant répondu en allemand aux tests du PISA sont très majoritairement germanophones. Ceux qui ont choisi le français sont surtout romanophones. Le choix s'est donc opéré en fonction de la langue parlée à la maison plutôt que de la langue d'enseignement. Lors d'un test complémentaire en compréhension de l'écrit, les élèves romanophones ont affiché des résultats nettement inférieurs en français par rapport au score des germanophones en allemand. Cependant, les deux groupes ont atteint des résultats sensiblement équivalents dans la deuxième langue.

CENTRE DE L'ALPHABÉTISATION **L'EIACA et les minorités francophones au Canada : quelques points de repère théoriques et historiques**

Révision : Johanne Carboneau le personnel du Centre d'alphabétisation

Éditeur : Le Centre d'alphabétisation, janvier 2014

Financé par le gouvernement du Bureau de l'alphabétisation et des compétences essentielles (BACE), Ressources humaines et Développement des compétences Canada

Les opinions et les interprétations dans la présente publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada

ISBN: 978-1-927634-07-3



Notons que les États-Unis offriront la possibilité aux personnes interrogées de répondre en anglais ou en espagnol dans le cadre du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA).

LE CAS CANADIEN VU AU TRAVERS DES FICHIERS DE L'EIACA ET DU RAPPORT DE JEAN-PIERRE CORBEIL

Le Canada présente donc une situation originale, même si d'autres pays s'en approchent. D'entrée de jeu, précisons que le questionnaire biographique de l'EIACA est intéressant d'un point de vue sociolinguistique, car il permet de décrire statistiquement les pratiques langagières de différentes populations du Canada. Les réponses fournies à ce questionnaire dépendent d'une série de représentations individuelles. Exemple, que représente la langue pour la personne ayant répondu au questionnaire? Que signifie parler une langue pour cette personne? Est-ce que pour cette personne la langue correspond à son identité?

À l'analyse des fichiers de l'EIACA, on constate que 12 % des personnes se disant francophones ont réalisé les tests en anglais. Et cette proportion augmente à 66 % chez les francophones résidant à l'extérieur du Québec. Le choix de la langue pour passer des tests de littératie et de compétences semble correspondre davantage à la langue parlée à la maison qu'à la langue maternelle. En effet, si 12 % des francophones ont opté pour passer les tests en anglais, seulement 6 % des personnes qui s'expriment en français à la maison ont fait ce choix.

Ces choix varient beaucoup d'une région à l'autre. Lorsqu'on pousse un peu plus loin l'analyse des données, on remarque que la proportion des gens qui utilisent le français à la maison, et qui ont décidé de passer le test en anglais, fluctue en fonction de leur poids démographique dans la province où ils résident. En d'autres mots, moins les francophones sont nombreux, plus ils optent pour effectuer les tests en anglais.

Le même constat s'applique à la langue parlée à la maison. Les provinces qui affichent le plus faible pourcentage de francophones sont celles où l'on trouve le plus grand nombre de francophones parlant l'anglais à la maison. Exemple, dans les provinces de l'Ouest canadien, 29 % des francophones déclarent parler le français à la maison contre 70 % qui parlent l'anglais.

Autre constatation, parmi les francophones qui déclarent parler français à la maison, davantage de femmes choisissent de passer les tests en français, et ce, quel que soit le niveau d'études des hommes et des femmes.

Enfin, 93 % des personnes parlant une autre langue que le français ou l'anglais ont choisi de passer le test de l'EIACA en anglais. De même, 40 % de la population immigrante se déclarant d'origine française, et parlant le français à la maison, ont choisi de passer le test en anglais. Cependant, cette proportion chute à 29 % chez les 16 à 25 ans, sans doute en raison de leur scolarisation en français. Probablement que leurs aînés se reconnaissent davantage dans l'anglais, leur langue de travail.

Bien qu'il demeure intéressant d'un point de vue sociolinguistique, le questionnaire biographique de l'EIACA comporte des limites. Entre autres, parce qu'il ne fournit pas d'informations sur les pratiques langagières des personnes interviewées en dehors de leur domicile. Ces données auraient permis de conforter ou d'infirmer le caractère francophone des personnes interviewées.

QUELQUES REMARQUES LINGUISTIQUES POUR ÉCLAIRER LES CONSTATATIONS PRÉCÉDENTES

Si les deux langues officielles standardisées au Canada, le français et l'anglais, sont utilisées pour les tests de l'EIACA, il n'est pas certain que les francophones déclarés parlent un français standardisé. À dire vrai, la langue des tests, la langue parlée par un individu et la langue parlée à la maison englobent différentes réalités. Conséquemment, nous devons proposer une définition pour clarifier les termes « langue » et « langage », car ils désignent une profusion de sens et d'emplois. La présente recherche s'attarde sur les aspects suivants de ces termes : le langage comme outil négocié de la communication; l'évolution « écologique » des langages; le langage comme marqueur de l'identité; et le langage, la langue et l'identité dans un ensemble sociopolitique historique complexe.

Le langage comme outil négocié de la communication

Sur le plan de la communication orale, le langage peut être appelé langue, dialecte, patois et ainsi de suite. Le français possède deux termes pour décrire les codes de communication orale, soit le langage et la langue. Le terme langage sert de plus en plus à nommer tous les codes de communication oraux articulés. Il recouvre même des codes non oraux, comme la langue des signes québécoise.

Dans une communication, le langage fait l'objet d'une négociation entre les parties. La distinction entre langue et langage repose sur les caractéristiques des acteurs et sur les outils et les conditions de cette négociation. Les êtres humains dépendent de leurs liens avec les autres et ils cherchent constamment à améliorer l'efficacité de leur communication par la négociation. La communication la plus utilisée reste sans doute la parole et elle repose, d'une part, sur les besoins de la personne qui parle et, d'autre part, sur la capacité de compréhension de l'autre personne. Ce qui implique coopération et négociation.

L'évolution « écologique » des langages

Le langage est appelé à évoluer selon les situations de communication. Les individus introduisent des innovations langagières, préservent les plus efficaces et suppriment celles qui ne fonctionnent plus. Le langage sera donc d'autant plus employé qu'il aura évolué pour s'adapter aux situations. Ce processus dit « écologique » préside probablement à la naissance, à la différenciation et à la mort des langages. Chaque individu porte en lui une palette de moyens de communication lui permettant de satisfaire ses besoins et d'affirmer son identité. Cette identité se transforme en fonction de l'expérience propre de l'individu, de l'évolution générale des langages autour de lui, de même que de la présence des langues auxquelles il peut se référer. Le langage contient les traces des négociations passées et est souvent considéré comme une marque d'appartenance à un groupe. Il porte une vision du monde parce qu'il a fallu négocier le langage pour communiquer cette vision.

Le langage comme marqueur de l'identité

Le langage n'est pas la seule façon d'afficher son identité, mais il aide à l'exprimer. Ainsi, le langage se trouve lié à un ancrage territorial. C'est-à-dire qu'il renvoie à une attache géographique ou encore à l'attachement d'une communauté linguistique à un territoire. Pour cette raison, de nombreux pays, comme la Suisse ou la Belgique, découpent leur territoire en zones linguistiques.

En outre, il existe une forte corrélation entre le langage pratiqué habituel et l'appartenance à un groupe ethnique ou national. Le langage représentant un instrument négocié de communication et d'échange entre les individus, il se modifie et se développe à l'intérieur des groupes pour répondre à leurs besoins. Cette dimension identitaire peut être qualifiée d'historique en ce sens que le langage est lié à l'histoire du groupe.



Le langage, la langue et l'identité dans un ensemble sociopolitique historique complexe

La distinction entre « langue » et « langage » repose avant tout sur le statut des personnes engagées dans une communication. Lorsque des individus utilisent le langage comme outil de négociation dans le cadre d'une communication orale ou écrite, on emploie le terme « langage ». Quant au terme « langue », il réfère à un langage exempt de négociation ou de dialogue entre les interlocuteurs. En fait, ce terme devrait être réservé aux experts en la matière parce que la « langue » se rapporte à un objet créé et structuré, un code linguistique soumis à l'étude et aux discussions.

Dans une situation de communication, les personnes qui s'expriment dans une langue donnée font généralement des écarts par rapport aux normes de cette langue. Ces écarts, s'ils sont volontaires et calculés, peuvent remonter jusqu'aux spécialistes et être incorporés dans la langue, en fonction de leur capacité à satisfaire les besoins de communication d'autres locuteurs. De la sorte, les langues évoluent, mais beaucoup plus lentement que les langages.

Par ailleurs, les innovations produites au cours d'un échange n'atteignent les spécialistes des langues que lorsqu'elles sont largement reprises lors de multiples négociations. Dans une société moderne fortement médiatisée, la musique, les films, la radio et la télévision diffusent largement ces innovations. De cette manière, les linguistes peuvent les prendre en considération plus rapidement.

Les États modernes établissent des politiques de gestion linguistique afin que la langue choisie reste accessible au plus grand nombre et le plus longtemps possible. Ceci se traduit par une standardisation de la langue, la création d'institutions destinées à la réguler, une législation définissant les domaines d'emploi obligatoires, et des mesures visant à la protéger des autres langues. Sa diffusion massive trouve sa principale courroie de transmission dans l'école.

La langue tient une place particulière dans la transmission des valeurs culturelles aux enfants, car elle cristallise une vision du monde et sert à communiquer les autres biens culturels. Si l'apprentissage naturel d'un langage se fait à l'intérieur de la famille, il est de plus en plus le résultat d'un choix parental, notamment dans la langue de scolarisation, lorsque ce choix est offert.

RETOUR À L'EIACA

La distinction entre « langue » et « langage » jette un nouvel éclairage sur les résultats des francophones vivant en milieu minoritaire et ayant participé à l'EIACA. L'enquête porte sur la compréhension de la langue écrite française canadienne standardisée. Or, les données recueillies dans le questionnaire biographique correspondent au langage utilisé par les interviewés dans le privé, selon leurs critères, leurs représentations et peut-être même leur conception de leur identité. À cet effet, rappelons qu'un individu peut définir son langage comme étant du français tout simplement parce que, dans la pratique, il se rapproche le plus du français standard.

La déclaration concernant la langue maternelle dans le questionnaire biographique de l'EIACA peut s'avérer fragile. Par exemple au Belarus, plus de 80 % des habitants se disent de langue maternelle biélorusse. Pourtant, le russe domine dans les échanges quotidiens et les parents inscrivent massivement leurs enfants dans des écoles où l'enseignement se fait en russe. La langue biélorusse fait donc partie de leur identité et leur permet de ne pas être assimilés à leurs voisins russes. Toutefois, la majorité d'entre eux choisiraient probablement de répondre en russe à une enquête comme le PEICA. On peut s'attendre à ce que ce phénomène se retrouve également dans les réponses au questionnaire de l'EIACA. Même si la question concernant la langue maternelle dans le questionnaire biographique se voulait objective, elle peut avoir suscité des réponses affectives à connotation identitaire.

Comme le montre l'exemple de l'ex-URSS, nous devons porter une attention particulière aux conséquences de la standardisation des langages. Dans une étude menée en 1982, Isabelle Kreindler explique comment l'objectif d'unification linguistique (en faveur du russe) a freiné la reconnaissance et l'enseignement des langues autochtones. Jusqu'alors, les mesures répressives conféraient aux langues autochtones une valeur de résistance. Or, sous prétexte de les reconnaître et de les enseigner, Staline et ses successeurs les ont standardisées. Résultat, une diminution de leur évolution « écologique naturelle » et, via l'école, l'instauration d'un contrôle sur leur utilisation. Dans les faits, l'opération consistait à susciter un appétit pour apprendre le russe (surtout chez les élites) en mettant en compétition les langues autochtones et le russe en matière de ressources bibliographiques, scientifiques et de perspectives d'études universitaires.

Néanmoins, une langue standardisée en situation de compétition peut survivre si les locuteurs disposent de mesures législatives pour la protéger de la langue majoritaire. Ce fut le cas des républiques ex-soviétiques et c'est le cas en France pour la langue corse. Il semble que ce soit aussi le cas au Québec qui a légiféré dans ce sens. Ailleurs au Canada, la situation se rapproche davantage de l'assimilation des locuteurs de la langue minoritaire par ceux de la langue majoritaire. Mais, la présence du Québec, qui offre la possibilité de scolarisation supérieure et d'emplois de haut niveau en français, a pour effet de freiner la régression de la langue ou des langages associés au français canadien.

EN GUISE DE CONCLUSION

Les informations recueillies lors de l'EIACA ne semblent pas fournir de réponses aux questions concernant le choix de la langue pour les tests. Cette enquête livre peu de renseignements sur l'environnement linguistique et la représentation de la pratique linguistique des répondants. Exemple, il aurait été utile de connaître le langage parlé par le conjoint ou la conjointe de la personne interviewée. De plus, on aurait pu ajouter des questions pour les personnes faisant partie de minorités linguistiques sur la vision de l'avenir de leur langue ou sur la langue qu'ils voudraient que leurs enfants pratiquent.

Une enquête menée au Belarus en 1977 (Lapich, 1998) a démontré que la conception de la langue maternelle est avant tout liée à l'identité ethnique ou culturelle, bien avant son utilisation dans la famille. Il serait intéressant de poser le même type de questions au Canada : « La langue maternelle, c'est la langue de ma nationalité. » « La langue maternelle, c'est la langue avec laquelle s'est créée la culture nationale. » « La langue maternelle, c'est la langue avec laquelle je suis associé à l'avenir de mon État. » « La langue maternelle, c'est la langue dont je me sers le mieux. » « La langue maternelle, c'est la langue que l'on parle dans ma famille. »

Il faudrait également envisager de faire passer des tests dans les langues nationales aux personnes vivant en situation linguistique minoritaire pour connaître leur maîtrise de ces langues. Idéalement, on devrait mener une enquête sociolinguistique auprès des personnes se déclarant francophones et résidant dans des régions majoritairement anglophones.

RÉFÉRENCES

- Bakhtine, M. (Volochinov, V. N.) (1977). *Le marxisme et la philosophie du langage : essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*. [Première édition sous le nom de Volochinov, Leningrad, 1929.] Paris : Éditions de Minuit.
- Bourdieu, P. (1982). *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*. Paris : Fayard.
- Corbeil, J.-P. (2006). *Le volet canadien de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes de 2003 (EIACA) : état de la situation chez les minorités de langue officielle*. Ottawa : Statistique Canada.
- de Vaugelas, C. F. (1996 [1647]). *Remarques sur la langue française, utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire*. Paris : Éditions Ivrea.
- Hagege, C. (1992). *Le souffle de la langue*. Paris : Odile Jacob.
- Hamers, J., & Blanc, M. (1983). *Bilinguisme et bilinguisme*. Bruxelles : Mardaga.
- Kreindler, I. (1982). The changing status of Russian in the Soviet Union. *International Journal of the Sociology of Language*, 33, 7-39.
- Lapich, K. G. (1998). Natsiialnaia kachtainasti i natsiialnalnaia samasviadomacts. *Adoukatsii i vikhavanié*, 2 (74).
- Martinet, A. (1989). *Fonction et dynamique des langues*. Paris : Armand Colin.
- Rychen, D. S., & Salganik, L. H. (2001). *Defining and selecting key competencies*. Göttingen, Germany : Hogrefe & Huber.
- Siguan M., & Mackey, W. F. (1986). *Éducation et bilinguisme*. Paris : UNESCO.
- Wagner, S. (2002). *Alphabétisme et alphabétisation des francophones au Canada : Résultats de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA)*, en collaboration avec J. P. Corbeil, P. Doray et É. Fortin. Ottawa : Statistique Canada.



ISBN: 978-1-927634-07-3 Copyright © 2014 Le centre d'alphabétisation du Québec